

CONTRAT DE LOCATION - ANNEE 2026

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays : France

Tél/Port :

Email:

Choix de l'hébergement :

Occupants :

Nom / Prénom :Date de Naissance

Nom / Prénom :Date de Naissance

Nom / Prénom :Date de Naissance

Nom / Prénom :Date de Naissance

Nom / Prénom :Date de Naissance

Nom / Prénom :Date de Naissance

Date d'arrivée :/...../..... à partir de : 16h

Date de départ :/...../..... jusqu'à : 11h

TARIFS NUITEE :

Basse Saison : BS : du 17/04 au 12/07 et du 24/08 au 04/10 Haute Saison : HS : du 13/07 au 23/08	Caravane 2 pers		Tente 4 Pers Cassis, Cerise, Châtaigne		Tente 6 Pers Grenade	
	BS	HS	BS	HS	BS	HS
NUITEE	40,00 €		55,00 €		80,00 €	
COURT SEJOUR 2 A 6 NUITS	35,00 €	45,00 €	50,00 €	70,00 €	75,00 €	90,00 €
LONG SEJOUR MINI 7 NUITS	30,00 €	40,00 €	45,00 €	65,00 €	70,00 €	85,00 €

COUT TOTAL SEJOUR :

NB ADULTES	NB ENFANTS + 3ANS	Coût séjour	
		COURT SEJOUR	SEMAINE
COUT TOTAL			
FORFAIT MENAGE (50€)			
FORFAIT LIT BEBE (5€/nuit ou 20€/semaine)			
TOTAL AVEC OPTIONS			

Montant de l'acompte (30% coût du séjour à régler à la réservation) :

Taxe de séjour : *tarif nuitée/adulte 0,29€ soit*.....

PRIX TOTAL DU SEJOUR :

Mode de règlement : ☐ Chèque bancaire à l'ordre de « SAULIERE Emilie Camping des vignes »
☐ Espèces ☐ Virement bancaire ☐ CB via KE-Booking

Le solde de votre séjour sera payable la veille du départ. La réservation n'est effective qu'après le versement de 30% d'acompte du montant total du séjour

Occupant : Signature précédée de « lu et approuvé » :

La signature du présent contrat vaut acceptation de l'ensemble des conditions générales de vente détaillées ci-après.

L'ensemble des conditions générales de vente est disponible via le lien : https://53307273-e169-41fb-a72c-199434041021.filesusr.com/ugd/70c31a_0e28eca8e3f848f2a14b838e44573ca1.pdf

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les réservations s'effectuent uniquement par le biais du contrat de réservation. Le contrat de réservation doit nous être renvoyé accompagné d'un acompte de 30% de la somme totale du séjour dans un délai de 7 jours.

A la réception de votre contrat de réservation et de l'acompte, nous vous ferons parvenir une confirmation de réservation. Le solde de votre séjour sera payable la veille du départ.

Annulation de séjour

- En dehors de ces cas de force majeure, pour tout séjour annulé plus de 30 jours avant la date d'arrivée, nous retiendrons l'équivalent de 30% du séjour. Entre 30 et 8 jours avant le séjour, 60% du montant du séjour vous sera facturé. Pour tout séjour annulé dans les 7 jours précédant la date d'arrivée, interrompu ou non consommé pour quelque raison que ce soit, aucun changement de date ne sera proposé et la totalité du montant du séjour réservé sera redevable.

- En cas de départ anticipé, les dates figurant sur votre contrat de réservation feront foi pour le paiement du solde du séjour. Aucune assurance annulation n'est disponible.

- Les annulations doivent nous parvenir par lettre recommandée ou par voie internet avec accusé de réception.

L'arrivée pour les tentes aménagées doit avoir lieu à partir de 16h00, et le départ avant 11h00

Assurance responsabilité civile obligatoire

Tout client doit être assuré par sa propre assurance responsabilité civile. Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, d'incendie, d'intempéries et de cas d'incident relevant de la responsabilité du client.

Les animaux ne sont pas autorisés sur le site

Pour la location des tentes aménagées un chèque de 300€ pour l'hébergement, le matériel et mobilier ; et un chèque 50€ pour le ménage pourront vous être demandés en fin de séjour en cas d'anomalie en fin de séjour.

Le matériel et mobilier de chaque tente aménagée fait l'objet d'un état des lieux à l'entrée et la sortie des campeurs. Toute anomalie doit être signalée à l'arrivée. **En cas de manque de matériel et/ou de dégradation de la tente et de ses aménagements, un chèque de 300€ sera demandé et encaissé.** Tout problème en cours de séjour doit être déclaré pour être solutionné au plus vite.

Le nettoyage est à la charge du locataire. En fin de séjour en cas de ménage incomplet un chèque de ménage sera réclamé.

Réclamation

Toute réclamation éventuelle pendant ou à la suite d'un séjour, devra être formulée par écrit et envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 15 jours suivant votre séjour. Tout campeur est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping.

Piscine (accessible de mi juin à mi septembre, en fonction de la météo): La piscine est accessible de 10h à 20h, sauf cas de force majeure. Les Propriétaires rappellent à leurs hôtes **l'absence de surveillance de la piscine**. Son usage est réservé uniquement aux personnes séjournant au camping des vignes, et aux Propriétaires et leurs ayant droits. **L'usage de la piscine par les enfants est sous l'entière surveillance et responsabilité de leurs parents.** Les usagers de la piscine s'engagent à : - respecter les règles d'utilisation précisées par affichage - ne pas se baigner après avoir utilisé une crème ou huile solaire, et à faire leur maximum pour respecter la qualité de l'eau. - à utiliser un maillot réservé uniquement à l'usage de la baignade - à utiliser leurs propres serviettes de bain - respecter la quiétude de chaque utilisateur, en évitant tous jeux bruyants et cris intempestifs. Il est conseillé à tout utilisateur de la piscine d'être couvert par une assurance Responsabilité Civile défense et recours. Les propriétaires déclinent toute responsabilité en cas d'accident. Les propriétaires, sur manquements répétés, peuvent retirer l'autorisation qu'ils ont préalablement accordée sans dédommagement quel qu'il soit.